



COURRIER DES LECTEURS

GLAND Merci McDo

Toujours à la recherche d'une amélioration de la qualité de vie, McDo repart avec un projet d'ouverture d'un nouveau McDrive à Gland.

Les dirigeants n'ont pas encore compris que, depuis 2002, période d'un premier échec, les mentalités ont encore évolué. Une grande partie des consommateurs réalise qu'elle ne veut plus être nourrie comme des poulets en batterie; qu'elle fait plus attention à ce qu'elle mange, surtout depuis le développement de la culture bio et, enfin, que les habitants n'ont pas envie de voir toute une «faune» marginale débarquer en créant un défilé de voitures intempêtes.

Autre point négatif, les tonnes d'assiettes et gobelets en carton, et les services en plastique qu'il faut détruire, bonjour la pollution.

Ce qui m'étonne, c'est qu'il y a déjà deux McDo, un à 6 kilomètres (Nyon) et un à 9 kilomètres (Étoy). Alors pourquoi créer encore des nuisances supplémentaires sans nécessité vitale?

Les paris sont ouverts, mais si le projet est refusé, je fais le serment d'aller manger un Big Mac biodégradable. Pour me faire pardonner.

André Bozzini
(Coinsins)

VOTATIONS FÉDÉRALES

Un oui et deux non

Oui à l'abolition des forfaits fiscaux: égalité de traitement pour toutes et tous, c'est ce qu'écrivait notre Constitution fédérale. Pourquoi la «biaiser»? Il est surprenant que des conseillers et conseillères d'Etat chargés des finances de nos cantons prêchent pour la violation du droit constitutionnel de notre pays. Non, rien à voir si on est «pour ou contre» les millionnaires, c'est secondaire. Mais que chacune et chacun s'acquittent des impôts dus selon leurs fortunes en respect de nos droits cantonaux qui doivent respecter le droit fédéral. Si notre initiative est acceptée, la droite dit que tous les «forfaitaires fiscaux» s'évaderont du pays. Une preuve que cette droite veut continuer d'attirer des millionnaires qui cachent leurs fortunes chez nous aux dépens de leurs pays de domicile? Certes, heureusement,

ils ne sont pas tous dans cette perspective et celles et ceux qui ont la conscience tranquille, ils et elles resteront en Suisse. D'autant que la fiscalité suisse – et des cantons – est concurrentielle par rapport à la majorité des pays de l'Europe, pour autant que ces pays ne cachent pas un bout de leurs territoires pour favoriser la fraude fiscale de millionnaires, alors qu'ils «assomment» leurs citoyennes et citoyens «normaux» fiscalement. Mais comptons sur l'OCDE pour faire le ménage dans ces pays.

Non à l'initiative Epopop: voilà encore une initiative dangereuse pour notre pays! Comment cela se fait-il qu'il nous faille payer près de 5 milliards de francs par année pour l'armée (défense nationale) et mettre ainsi en danger notre pays par une (nouvelle) initiative soi-disant «écologique» alors qu'elle est xénophobe et qu'elle menace inexorablement des milliers d'emplois? Il ne faut pas se leurrer, si cette initiative passe, de gros dégâts économiques seront planifiés. De plus, comment aller contrôler dans les pays en voie de développement les naissances alors que la droite extrême – UDC en tête – veut lancer une nouvelle initiative pour rompre tous les accords internationaux signés entre la Suisse et les pays tiers? Malgré tout, je suis assez inquiet de voir, et entendre, le patronat ignorer totalement le message d'une majorité du peuple non xénophobe qui a (malheureusement) quand même voté en faveur de l'initiative «contre la migration de masse». Mais j'aimerais dire à cette population qu'une initiative ne peut s'appliquer en 6 mois alors qu'elle demande un délai de 3 ans. De plus, il ne faut pas oublier que tant l'UDC que d'autres ont pris l'habitude de lancer des initiatives qui ne pourront pas être appliquées à la lettre, tout simplement parce qu'elles mettent en danger la stabilité de notre pays.

Non à l'initiative sur l'or: c'est l'initiative dont on parle le moins et pourtant la base des tenants d'une «Suisse neutre et indépendante» – proche de l'UDC – veut se mêler de la politique monétaire menée par la banque nationale en voulant faire croire que le peuple suisse maîtrise la situation de l'or, alors que cette initiative, si elle est acceptée, risque de mettre en danger la situation du franc suisse, aujourd'hui solide. Et cela depuis longtemps. Les banques nationales européennes axent leurs politiques sur les monnaies et non sur l'or. Un domaine que seules les banques nationales peuvent maîtriser. Laissons donc notre banque nationale travailler en toute sérénité et «le franc suisse sera bien gardé»!!

Eric Voruz
conseiller communal
(Morges)

LE CLIN D'ŒIL



PUNI DEUX MINUTES: AU COIN! Le premier hockeyeur qui a chauffé le banc des pénalités samedi dernier à la patinoire des Vernets portait particulièrement bien son nom... Trois jours plus tard, l'Américain Keith Aucoin, joueur d'Ambri Piotta, a puni à son tour l'autre équipe lémanique de LNA en égalisant contre le Lausanne HC à moins d'une minute de la fin.
PHOTO DIDIER SANDOZ

Le cadeau est excessif

Les critiques contre cette politique fiscale d'inégalité pleuvent. Dès lors, Berne et les cantons sont appelés à revoir leur copie en dépit de leurs inquiétudes quant au manque potentiel de revenus et des pertes éventuelles de postes de travail. De ce fait, ils sanctionnent la légitimité de l'initiative! Cinq cantons et certaines communes ont tout simplement abrogé ces forfaits selon la dépense. D'autres augmentent le seuil minimal de dépenses pour le calcul du revenu imposable. A Genève, un contre-projet du canton vise à passer le seuil de 300 000 à 600 000 francs.

Les exemples montrent que les revenus perdus par les forfaitaires qui partiront sont compensés par les impôts payés normalement par les forfaitaires restants et/ou par des nouveaux venus aisés qui acceptent la fiscalité ordinaire avec pour conséquence des rentrées fiscales en hausse!

Dans le calcul du revenu forfaitaire, le prix de l'immobilier est important. Cela explique en grande partie pourquoi les forfaitaires valaisans paient en moyenne 25 000 francs contre 121 000 à Genève! Si l'impôt est si crucial comment explique-t-on que les 710 forfaitaires de Genève ne soient pas allés vivre en Valais? Le régime actuel offre un cadeau fiscal excessif. D'où le problème et l'initiative. D'où des cantons qui augmentent le seuil minimal de dépenses, lequel reste d'ailleurs encore trop généreux.

Les opposants articulent que 22 000 postes de travail seront

perdus! En même temps, le marché suisse de l'emploi nécessite une immigration forte (80 000 immigrants annuellement). Au cas où ces postes seront perdus, le marché suisse du travail doit pouvoir réintégrer ces chômeurs sans problème et en même temps réduire l'immigration d'autant. Plutôt une bonne chose.

Brian Williams
(Chavannes-de-Bogis)

L'inéquitable conduit-il toujours aux urnes?

Le monde politique suisse s'écharpe au sujet de citoyens étrangers au bénéfice d'un statut fiscal particulier, celui de l'imposition selon la dépense. Le peuple doit se prononcer sous peu sur le maintien ou l'abolition de ce statut et, c'est le moins que l'on puisse dire, la campagne est acharnée. On a recours à des arguments musclés du genre visite au domicile de contribuables et, en se basant sur de simples conjectures, à des comparaisons douteuses entre personnalités concernées ou pas. Tout ce raffut au nom de l'équité car le statut de ces 5729 contribuables est qualifié d'inéquitable. Ce pourcentage de la population, inférieur à un pour mille de notre population, ne saurait donc prétendre au label Max Havelaar!

Si le peuple suisse avait à se prononcer sur toutes les situations inéquitables dans notre pays, il ne finirait pas de voter! Est-il en effet

équitable qu'un couple marié soit imposé davantage qu'un couple concubin? Est-il équitable que, à salaire égal, un Vaudois paie davantage d'impôts qu'un Zurichois? Est-il équitable qu'un tiers des habitants du canton de Genève échappe à l'impôt sur le revenu? Est-il enfin équitable que des citoyens suisses se réfugient à Monaco, Londres ou ailleurs, pour bénéficier d'une fiscalité plus clémente que la nôtre? On pourrait du reste se poser la question s'il n'y aurait pas lieu de lancer une initiative populaire pour interdire aux Suisses fortunés de quitter notre pays dans le seul but de se soustraire au fisc suisse! A propos, sait-on combien ils sont?

Christian Pühr
(Nyon)

NYON Où la mobilité douce devient amère pour les piétons

Depuis la fermeture au public, jusqu'en 2015, du chemin des Ruettes en raison du chantier du gymnase, le piéton se rendant du giratoire de Clémenty au centre commercial La Combe doit passer par le pont de Clémenty et ensuite, l'avenue Reverdil. Jusqu'à il y a peu de temps, il n'avait qu'à traverser la route de Clémenty une seule fois et ensuite descendre l'avenue Reverdil, côté voie CFF. Mais voilà que le nouvel aménagement de cette dernière favorise les cyclistes au détriment des «bipèdes»: aujourd'hui, pour faire le

même parcours, on doit d'abord traverser la route de Clémenty (en deux temps en raison des feux, dont la phase est particulièrement longue), ou la route de Clémenty et ensuite l'avenue Reverdil (idem pour les feux) et, plus bas, aussi en deux temps, le chemin de Crève-Cœur, très fréquenté par les utilisateurs du centre commercial. En effet: le trottoir côté voie CFF de l'avenue Reverdil, devenu une piste exclusivement cyclable, est maintenant frappé d'une interdiction aux piétons!

Nul ne doute que Nyon a besoin de pistes cyclables sécurisées, mais après avoir découragé les automobilistes de se rendre au centre-ville, veut-on faire de même avec les derniers vrais «vecteurs» de la «mobilité douce»: les piétons?

Robert et Helen Jenefsky
(Nyon)

PRANGINS Bravo au TAP

La troupe du TAP offre aux Pranginois, pour 12 représentations, une revue 2014 enlevée avec talent, vivacité, drôlerie et ce zeste d'humour qui a, par moments, le goût du citron! Seulement pour les palais de certains élus passés ou présents, notamment ceux qui ont privé cette troupe remarquable d'un lieu ancestral. Il fallait en effet que les choses soient dites et passent la rampe. Cela a été fait et bien dit. Mettre sur pied et en paroles un spectacle-revue n'est pas une mince affaire. Il faut trouver, dans l'abondance des thèmes villageois, ce qui est le plus saillant et le plus drôle à débiter en sketches superbement enlevés grâce à des acteurs dont la passion du théâtre en remontrerait à certains blasés des planches. Il est vrai que dans ce type de bénévolat la motivation tient lieu de salaire et la joie de faire un travail d'équipe est la récompense de l'amitié partagée. D'ailleurs, ne l'oublions pas, le théâtre est un spectacle vivant, un lieu de formation démocratique dont certains pourraient s'inspirer. Donner à chacun l'occasion de montrer ses capacités, admettre que tous ont un droit de parole, échangé dans la courtoisie et l'humour. Comment sélectionner les bons moments et oublier les banalités? Un exercice très difficile dont cette troupe, dite d'amateurs, se tire avec brio. Et en plus ce n'est pas la première fois qu'elle est en scène et qu'elle offre aux Pranginois un moment de plaisir rare, celui où chacun retrouve des situations quotidiennes dont la banalité est muée en rires partagés, souvent aux éclats.

Bravo encore à toutes et tous qui, des semaines durant, ont mis leur énergie à donner de La Côte un reflet humoristique remarquablement assumé.

Pierre-Alain Grounauer
(Sullens)

La Côte



L'INFO EN CONTINU

Sites web et mobile:
www.lacote.ch

(version optimisée pour les smartphones)

Application Android: Google play

Application iPhone: App Store

